

# Flash Info

Printemps 2011

Saint  
Pavace

www.saint-pavace.fr

## le mot du Maire



L'équilibre des budgets a été au cœur du débat des conseils des 29 mars et 19 avril 2011, rendez-vous annuels qui permettent de faire le point financier sur l'exercice écoulé et de prévoir les dépenses et investissements pour l'année en cours.

Comme vous pourrez le constater dans ce Flash Info, les résultats des budgets 2010 sont satisfaisants et nous permettent de voir l'avenir sereinement.

Les éléments fiscaux du budget 2011 sont, cette année, plus difficiles à maîtriser. En effet la suppression de la taxe professionnelle, l'instauration des nouvelles taxes (CFE<sup>1</sup> et CVAE<sup>2</sup>), les nouvelles répartitions entre les collectivités (département, région...) ne facilitent pas la compréhension de notre fiscalité locale. Aussi je vous invite à vous reporter aux comptes-rendus des derniers conseils, sur le site de la Commune et sur les panneaux d'affichage, pour avoir des compléments d'information.

Sur nos feuilles d'imposition 2011, les TH<sup>3</sup>, et TFNB<sup>4</sup> se présenteront différemment par rapport à 2010 du fait des nouvelles répartitions. Malheureusement la feuille d'imposition ne reflétera pas le montant réel revenant à la

## A propos de finances et ... ... de citoyenneté

commune. En effet la somme de 206 860 € reversée par notre commune au FNGIR<sup>5</sup> pratiquement équivalente à ce qui nous est transféré au titre de l'ex-TH départementale, n'y figurera pas.

Pour la commune, en 2011 le produit des taxes sera supérieur de 4,09 % à celui de 2010 soit 32 553 €. Une moitié est imputable à l'augmentation des bases (+ 2 % décidés par la Loi de Finances), et l'autre moitié provient des nouvelles constructions, et de la progression des entreprises, résultat du dynamisme de notre territoire.

Aussi le Conseil n'a pas jugé utile d'augmenter les taux communaux. Il estime qu'il ne doit pas accentuer la perte de pouvoir d'achat ressentie par les ménages. Il lui appartient de gérer la commune au mieux. Par ailleurs, les nouveaux lotissements, la future zone d'activité et la reprise économique devraient porter leurs fruits dans les prochaines années.

En principe donc, la commune n'ayant pas modifié ses taux, l'augmentation de nos impôts devrait se maintenir aux 2% liés à l'augmentation des bases d'imposition, légèrement supérieure à l'inflation.

Notre communauté de communes des Rives de Sarthe a aussi pris la même décision.

Avant de clore ce « mot du maire », je voudrais partager avec vous mes inquiétudes sur notre comportement citoyen. Les dernières élections cantonales ont brillé par le nombre des abstentions...

même si les Palvinéens ont plus voté qu'ailleurs.

Et pourtant les compétences du département sont proches de notre quotidien : collèges, petite enfance, handicap, dépendances des personnes âgées, routes, transports etc. Autant de domaines qui nous touchent de près.

Manque d'informations ? Désintéressement ? Incompréhensions ?

Pourquoi trop de personnes ne se sont pas déplacées pour exercer un droit que tant de gens, dans le monde, réclament ?

Quels moyens pouvons-nous mettre en œuvre pour que chacun comprenne les enjeux et se sente concerné ?

Puis-je me permettre, pour terminer de proposer à votre réflexion cette citation :

« Dans les crises politiques, le plus difficile pour un honnête homme n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître. »

Louis de Bonald (1754-1840),  
Philosophe et écrivain politique français

Nous restons à votre écoute... vos réactions, vos propositions seront toujours les bienvenues.

Philippe Poumailloux  
Maire

- 1 - Cotisation foncière des entreprises
- 2 - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
- 3 - Taxe d'habitation
- 4 - Taxe sur le foncier non bâti
- 5 - Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources

## De nouveaux arbres pour fêter les bébés



■ Pour la deuxième année, la commune a célébré les naissances enregistrées en 2010 à Saint-Pavace. 11 arbres d'essences locales, choisis par les parents, ont été plantés sur le Chemin de la Prée de Saint-Pavace et porteront le prénom et la date de naissance d'un enfant.



## Les comptes 2010

### FONCTIONNEMENT

Chiffres exprimés en milliers d'euros.

### FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
404	Frais de personnel - 43%	80	Produits des services
362	Charges à caractère général	688	Produits de la fiscalité - 57%
128	Frais de gestion	373	État - dotations, participations - 31%
27	Frais financiers	23	Produits exceptionnels
27	Amortissements	53	Autres recettes
<b>948</b>	<b>Total</b>	<b>1217</b>	<b>Total</b>

269 Excédent de fonctionnement de l'année\*

### INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
77	Remboursement de la dette	27	Amortissements
373	Dépenses d'équipement et de travaux	23	Subventions
		86	FCTVA, TLE
		241	Excédents antérieurs reportés
<b>450</b>	<b>Total</b>	<b>377</b>	<b>Total</b>

73 Déficit d'investissement de l'année\*

\* Excédent reporté en 2011 = Excédent de fonctionnement - Déficit d'investissement

## Le budget 2011

DÉPENSES		RECETTES	
425	Frais de personnel - 41%	80	Produits des services
412	Charges à caractère général	682	Produits de la fiscalité - 54%
137	Frais de gestion	371	État - dotations, participations - 30%
24	Frais financiers	78	Produits exceptionnels
10	Charges exceptionnelles	41	Autres recettes
38	Amortissements		
206	Virement à la section d'investissement		
<b>1252</b>	<b>Total</b>	<b>1252</b>	<b>Total</b>

### INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
81	Remboursement de la dette	244	Autofinancement
769	Dépenses d'équipement et de travaux	52	Subventions
15	Autres dépenses	40	FCTVA, TLE
		333	Emprunts à réaliser
		196	Excédent 2010 reporté*
<b>865</b>	<b>Total</b>	<b>865</b>	<b>Total</b>

• Au budget 2011, 17 535 € sont inscrits en subvention pour les associations

## Le budget Assainissement

	Réalisé 2010	Prévisions 2011
Dépenses de fonctionnement	119 103,50	150 138,00
Recettes de fonctionnement	142 286,90	150 138,00
Dépenses d'investissement	9 260,64	155 513,00
Recettes d'investissement	132 050,20	155 513,00

### Pour 2011

La redevance municipale facturée par m<sup>3</sup> d'eau consommée sera de 1,926€. À ce tarif s'ajoutent la part du fermier (actuellement de 0.1952/m<sup>3</sup>), l'abonnement et les taxes.

Le droit de raccordement à l'égout sera d'environ 2 012 € (montant exact fixé après parution des indices de révision). ▶

## Les taux des taxes pour 2011 - inchangés depuis 2007

	Commune	Communauté de communes
Taxe d'habitation	17,87%	1,260 %
Taxe foncier bâti	17,23%	0,823 %
Taxe foncier non bâti	27,32%	1,370 %
Taux cotisation foncière des entreprises	21,15 %	0,868 %

# Au fil des conseils...

## urbanisme et développement durable

### 23 novembre et 14 décembre 2010 :

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune a été approuvé le 29 janvier 2008. Une modification doit être envisagée pour permettre une étude « loi Barnier » visant à réduire la marge de recul des constructions par rapport à la rocade (retrait de 75 m) en zone AUa, afin de faciliter l'aménagement de la zone d'activités du Bois du Breuil.

Pour cette mission d'étude, la commune a sollicité le cabinet d'urbanisme Xavier DE-WAILLY, qui a rédigé le PLU actuel.

Il serait possible de profiter de cette procédure pour ajuster quelques règles du PLU, pour tenir compte des observations faites depuis sa mise en œuvre et pour envisager la possibilité de créer des jardins familiaux dans les terrains communaux qui bordent le chemin du Champ Cailloux.

### • Du nouveau pour la Zone d'activités du Bois du Breuil :

Une nouvelle étape vient d'être franchie avec l'accord unanime des membres de la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) lors de la commission du 25 mars pour l'implantation d'un magasin à l'enseigne « Super U » de 4 115m<sup>2</sup> y compris une galerie marchande et un local de

« Courses U.com » (achat par Internet). Une station essence et GPL et un pôle automobile sont aussi prévus.

Très prochainement un autre dossier devrait être soumis à la CDAC (projet d'une jardinerie à l'enseigne TRUFFAUT).

Ces deux poids lourds devraient attirer d'autres enseignes commerciales, des contacts sont en cours.

Parallèlement une enquête d'utilité publique devrait se dérouler avant les vacances afin de modifier notre PLU pour mieux appréhender l'aménagement de l'espace réglementaire (actuellement 75 m) entre la Rocade et les aménagements commerciaux, conformément à la Loi Barnier. Nous souhaitons en effet optimiser l'espace dont nous disposons tout en étant vigilants sur la qualité de notre environnement.

L'accès à cette zone nécessitera des travaux de voirie importants, notamment un rond point, à hauteur du pont sur la rocade, route de Coulaines, pour réguler les accès à partir de la rocade.

Si tout se déroule correctement et sans surprise, l'ouverture de cette zone commerciale devrait se situer fin 2012, début 2013.

Nous ne doutons pas que cet ensemble répondra aux attentes des palvinéens en matière de services commerciaux, sans omettre les 150 à 200 emplois créés et les revenus fiscaux supplémentaires pour notre commune et la Communauté de communes des Rives de Sarthe.



### 14 décembre 2010 :

#### • Eau potable

Dans le cadre de la modernisation du système de relevé des compteurs d'eau, le SIDERM a confié à Lyonnaise des Eaux, la mise au point et le déploiement d'un dispositif de relevé des compteurs à distance. Ce système nécessite l'implantation d'un récepteur et d'une antenne qui doit être située en hauteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise le Maire à signer une convention pour une durée de 10 ans avec la société Dolce Ô service pour l'installation d'une antenne sur le toit d'un bâtiment communal.

Des compteurs de plus de 30 ans ont déjà été renouvelés chez les particuliers. Les nouveaux compteurs sont équipés d'un émetteur électronique ; leur remplacement est pris en charge par le SIDERM. ▶

## les travaux

### 25 janvier 2011 :

#### • Aménagement accueil RAMPE (relais assistantes maternelles parents enfants)

La commission familiale a proposé d'accueillir provisoirement les activités du RAMPE communautaire dans les locaux de la garderie périscolaire. Une visite a été faite sur place avec la Caisse d'allocations familiales et la Communauté de communes.

Des travaux d'aménagement d'une allée dans l'espace vert derrière le groupe scolaire et un portillon d'accès seront réalisés pour permettre un accès spécifique au RAMPE, sans traverser la cour de l'école.

### 26 mars 2011 :

#### • Acquisition d'un immeuble, 2 rue des Caillères

Monsieur le Maire présente l'opportunité d'acquérir une maison rue des Caillères. Ce site pourrait permettre l'aménagement d'un pôle petite enfance et un réaménagement de la place de l'Eglise avec mise en valeur du patrimoine immobilier (ancienne mairie devenue presbytère, vieux four et puits).

Le conseil municipal a autorisé le maire à signer la convention d'objectifs avec le CAUE

qui va mener une étude pour l'aménagement d'un RAMPE et d'une maison d'assistantes maternelles dans une maison d'habitation.

Coût 3000 €. Restitution de l'étude en mai. Les crédits ont été inscrits au BP 2011.

La commission familiale qui a rencontré à plusieurs reprises les assistantes maternelles, les accompagne dans un projet de maison d'assistantes maternelles. ▶



25 janvier 2011

## Marché de maîtrise d'œuvre Rue du Monnet

La commission voirie a analysé les six offres reçues dans le cadre de la consultation en procédure adaptée pour la maîtrise d'œuvre com-



plète de l'aménagement de la rue du Monnet.

En appliquant les critères définis dans le règlement de consultation (prix, délais, valeur technique), la proposition de SODEREF est la mieux notée.

**Montant : 9 660 € HT.**

1<sup>er</sup> mars 2011

## DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)

La réfection de la rue du Monnet, artère principale de la commune, va être poursuivie en 2011. Un dossier a été déposé auprès de la Préfecture pour solliciter une subvention au titre de la DETR. Coût estimé de cette 2<sup>ème</sup> tranche : 250 000 € HT

Subvention maxi : 40 %

Cette opération est inscrite au budget 2011.

## Dénomination des rues

À la demande de La Poste, pour faciliter la distribution du courrier, des noms de rues et des numéros sont attribués sur certains secteurs de la commune.

VC n°5 (de la Belvaudière à Bougeance) = Route de Bougeance - n°1 à 23  
VC n°2 (de la Belvaudière à Coulaïnes) = Route de Coulaïnes - n°2 à 22  
VC n°6 Route du Calvaire jusqu'au Pignon Brulé - n°1 à 27

Chemin de la Cloche - n° 1 à 18

Chemin de Colinet - n° 1 à 6 (secteur des Blinières)

Des plaques de numéros seront distribuées par la mairie à chaque propriétaire.



## Mare découverte

La mare découverte est maintenant terminée. Aménagée sur le terrain du Dômé, elle est un attrait supplémentaire sur cette promenade : lieu d'observation de la flore et de la faune. Elle sera également un outil d'éducation à l'environnement pour tous et notamment pour les élèves de l'école.

C'est l'entreprise AUBIER Paysage de Saint-Pavace qui a réalisé ces travaux pour 32 000 €, couverts à 46 % par une subvention du Conseil Général et des fonds européens du FEADER.

Une signalétique sera conçue et installée sur le site. L'association Sarthe Educ Environnement préconise qu'il n'est pas nécessaire d'introduire des animaux dans la mare, car elle sera colonisée spontanément.



Réception de la mare découverte



## Personnel

Pour aider les associations sportives, Tristan Bikuila est recruté depuis le 14 mars 2011 dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), pour 22 heures par semaine pendant 6 mois, renouvelable une fois.

Cet été, un jeune complètera l'équipe technique pour des travaux extérieurs.



## Marché de maintenance de l'éclairage public

Suite à consultation, l'entreprise CEGELEC a obtenu le marché pour 4 ans à compter du 26 mars 2011 pour un forfait annuel de 5 461,20 € HT, compte tenu de son meilleur prix, de ses compétences et références.

## Autres signatures de marchés

Éclairage du terrain d'entraînement : Cegelec pour 20 730,82 € TTC

Engazonnement : CARRE VERT pour 7 176 € TTC

Grillage le long des lotissements : CARRE VERT pour 31 618,05 € TTC



Grillage côté stade

Le chemin des Aillandes

## Aménagement du Chemin des Aillandes

L'entreprise la mieux disante, compte tenu des critères fixés dans le règlement de consultation (prix, délais, mémoire technique) est l'entreprise HRC pour 43 752,50 € HT. Travaux réalisés à compter du 14 avril 2011.

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement rue des Caillères ont été réalisés du 8 au 11/03/11 par l'entreprise Lochard Beaucé.



## Débernage ou dérasement réalisé sur différentes voies communales

: pendant l'hiver, les bermes ont été raclées pour permettre une meilleure évacuation des eaux de pluie vers les fossés. L'herbe repoussera sur ces accotements.

## ADSL : des perspectives d'amélioration

La société SARTEL (Société conventionnée avec le Conseil Général) a pris contact avec la mairie pour étudier la possibilité d'amener un câble de fibre optique jusqu'au répartiteur situé rue de l'Ormeau. Un fourreau pourrait être prévu dans ce but lors de la réfection de la rue du Monnet. Ce projet permettrait d'améliorer considérablement la réception de l'ADSL pour les foyers reliés à ce répartiteur ; reste à en connaître les conditions.

Trop de palvinéens ont encore beaucoup de difficultés pour accéder à l'ADSL dans de bonnes conditions. Cette question fait toujours l'objet de nos préoccupations, mais il n'appartient pas à la commune de se substituer aux opérateurs.

# le conseil Municipal Enfants

Le CME, solidaire des écoliers marocains, a remis à M. Christians, Président de l'association MAROCANORA, le fruit de sa collecte de fournitures scolaires.

Le 11 mai, les conseillers municipaux enfants de la Communauté de communes ont visité l'Assemblée Nationale et le Panthéon. Cette visite, préparée en séance le 31 mars, leur a permis de réfléchir sur les institutions nationales.



Les enfants devant l'Assemblée Nationale



Collecte de fournitures scolaires



Réunion préparatrice au 10 ans du CME



Participation du CME aux cérémonies commémoratives, notamment celle du 8 Mai.



Pendant les prochaines séances, les jeunes élus travailleront sur le projet du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la création du CME. Cette manifestation aura lieu en septembre prochain.

## Rives de Sarthe CDC

### Un troisième tableau interactif à l'école primaire

La communauté de communes a financé l'achat d'un tableau numérique pour chacune des 4 écoles de la communauté. À Saint-Pavace, il a été installé dans la classe des CM1, les frais d'installation ont été pris en charge par la commune.

### Centre aéré : Semaine de Fun du 2 au 6 mai 2011

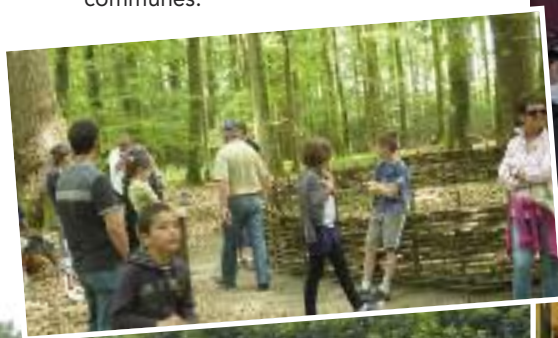
C'est encore une semaine bien remplie qui a été proposée par la Communauté de communes.

Avec un programme très attractif, les enfants des 4 communes ont été comblés.

L'animatrice du RAMPE, Julie MARRIERE est embauchée depuis le 5 avril 2011 et a pris contact avec les responsables de la petite enfance de chaque commune. Pour les parents de jeunes enfants et pour les assistantes maternelles, le RAMPE sera un lieu de ressources, d'information mais aussi de rencontres pour permettre aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles de se socialiser.

Des ateliers, des jeux, des rencontres seront organisés sur les 4 communes à partir de septembre selon un calendrier à définir.

Une permanence est d'ores et déjà assurée dans les bureaux de la Communauté de communes à Sainte Jamme, 6 rue Jules Ferry, où Julie Marrière est joignable au 02 72 88 07 68. ▶



## Incendie

Une partie de la toiture des ateliers municipaux et du matériel ont été détruits par un incendie, dans la soirée du 9 mars.



Grâce à l'intervention rapide des pompiers, prévenus par une automobiliste palvinéenne, la salle d'activités a pu être préservée. Une somme de 30 000 € est prévue au budget afin de compléter l'indemnisation de l'assurance pour le rachat du matériel et la réfection du bâtiment.

## Créateurs et Amis de l'Art - expo

Toujours très appréciée par sa qualité, la 10<sup>ème</sup> édition de l'exposition de peintures, sculptures, bijoux, ... présentée par une vingtaine d'artistes a attiré un nombreux public pendant le week-end du 16 au 17 avril.

Exposition des Créateurs et Amis de l'Art



## VITESSE !

Trop de conducteurs ne respectent pas les limitations de vitesse, que ce soit dans le bourg ou dans les voies d'accès.

Notamment des vitesses ont été contrôlées, sur la route de Coulaines, à près de 75 km/h pour une limite à 50 !

**Des contrôles de gendarmerie vont être régulièrement mis en place.**



Pour la sécurité de tous, pour le respect des riverains, merci de respecter les limitations de vitesse... et les stops !

## Défibrillateurs

Une initiation gratuite à l'utilisation d'un défibrillateur (durée ½ heure) a été proposée par la Mairie et la Croix-Blanche à toutes les personnes intéressées (enfants à partir de 10 ans et adultes) le samedi 16 avril 2011 entre 9h et 12h. Une quarantaine de personnes sont venues se former.



**ALERTEZ LES SECOURS**

**SAMU : 15**

**POMPIERS : 18**

et n'utilisez le défibrillateur que si la personne est en arrêt cardio-respiratoire.



## Attention au bruit !

L'arrêté municipal n°041/2004 limite le bruit : à partir de 22h, il doit être veillé à ce qu'aucun bruit, quel que soit sa provenance, ne puisse gêner le voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



## Dates à retenir

**Dimanche 19 juin** : Bric à brac organisé par le Comité des Fêtes de 8h à 19h, dans les rues du centre bourg et la salle polyvalente.

**Samedi 23 juin** : à 20h30 répétition publique de la chorale HARMONIA, devant la mairie, à l'occasion de la Fête de la Musique

Remise des récompenses au concours



## Concours des maisons illuminées

Les enfants du CME ont parcouru toute la commune pour noter les maisons décorées et/ou illuminées pour Noël. Un objet en étain provenant des Ateliers d'ANAIS de Saint-Pavace a récompensé chacun des lauréats.



## Palmarès du concours des maisons illuminées

1 <sup>er</sup>	M. & M <sup>me</sup> TREHARD	24, rue de la Charmille
2 <sup>ème</sup>	M. & M <sup>me</sup> FIGUEIREDO	13, rue de la Rivière
3 <sup>ème</sup>	M. & M <sup>me</sup> HERRISON	9, square de la Grange
4 <sup>ème</sup>	M. & M <sup>me</sup> CATOLICO	La Pointe de Riolas
5 <sup>ème</sup>	M. & M <sup>me</sup> ENGLER	10, rue des Saules
6 <sup>ème</sup>	M. & M <sup>me</sup> PILETTE	1, rue de la Charmille
7 <sup>ème</sup>	M. & M <sup>me</sup> TOBIE	33, rue du Champ Large
8 <sup>ème</sup>	M. & M <sup>me</sup> BEUCHE	2, Le Champ de la Grange
9 <sup>ème</sup>	M. & M <sup>me</sup> LEBATTEUX	60, rue du Monnet
10 <sup>ème</sup>	M. & M <sup>me</sup> GONSARD	1, La Grange
11 <sup>ème</sup>	M. & M <sup>me</sup> CHEREAU	La Belvaudière
12 <sup>ème</sup>	M. & M <sup>me</sup> MAYER	27, rue de Château
13 <sup>ème</sup>	M. & M <sup>me</sup> VIGATO	1, rue des Ormeaux
14 <sup>ème</sup>	M. & M <sup>me</sup> BOUTTIER	55, rue de la Rivière
15 <sup>ème</sup>	M. & M <sup>me</sup> GRASSIN	8, rue de la Charmille



## LA GENDARMERIE RECRUTE

En 2011, la gendarmerie nationale recrute, sans condition de diplôme, près de 10 000 hommes et femmes en qualité de gendarmes adjoints volontaires et de sous-officiers.

## OSEZ UN MÉTIER DIFFÉRENT

Consultez le site :

[www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr)

Pour tout renseignement, rendez-vous à la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile ou composez le

**02 43 78 55 89.**